

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'An deux mil vingt-deux, le 6 juillet, à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué par Monsieur le Maire
le 30 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique
FREYSSENET, Maire.*

PRÉSENTS : *Monsieur. Dominique FREYSSENET, Maire,
Monsieur Didier ROUCHOUSE, Madame Ghislaine BERGER, Monsieur Henri BARDEL, Monsieur
Bernard BARRY, Madame Adeline BRUN et Monsieur Guy VEROT, Adjoint, Monsieur Philippe CELLE
et Monsieur André SAGNOL, conseillers municipaux délégués.*

*Madame Anne PICHON KELLY, Monsieur Antoine GERPHAGNON, Monsieur Michaël SABOT, Monsieur
François AKAKO, Madame Dorothee SOUVIGNET, Monsieur Jean-Louis LAVERGNE, Madame Anne-
Laure GUILLAUMOND (uniquement pour la délibération 2022-07-09), Madame Laëtitia SABATIER,
Madame Karine PAULET, Madame Émilie SAGNOL (arrivée au cours de la délibération 2022-07-01),
Conseillers.*

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

*Madame Jocelyne DUPLAIN, pouvoir à Monsieur. Dominique FREYSSENET
Madame Manon GOURDY, pouvoir à Madame Ghislaine BERGER
Monsieur Hervé BONHOMME, pouvoir à Monsieur André SAGNOL*

ABSENTS :

*Madame Isabelle GAMEIRO
Monsieur Yves BRAYE
Madame Delphine BONNET
Madame Anne-Laure GUILLAUMOND (sauf pour la délibération 2022-07-09)
Monsieur Guillaume DEPEYRE
Monsieur Willy BERTHASSON*

Secrétaire de séance : *Madame Laëtitia SABATIER élue à l'unanimité*

Objet : Décision modificative n°1 – Budget assainissement (Délibération n° 2022_07_10)

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Didier Rouchouse présente la décision modificative numéro 1 du budget assainissement.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315 – Travaux en cours (opération PCB)	0.00 €	1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisation en cours	0.00 €	1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-167 - autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunt et dette assimilée	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000 000.00 €
Total		1 000 000.00 €		1 000 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget assainissement.

Membres en exercice	27
Présents	18
Représentés	3
Votants	21

Quorum	9
Abstention(s)	0
Contre	0
Pour	21

Acte exécutoire après :

-dépôt en Sous-Prefecture le : 07/07/2022
-et publication en mairie le : 07/07/2022

Pour copie conforme,

Le 7 juillet 2022
Le Maire,
M. Dominique FREYSSENET